

NOTRE OBJECTIF :  
VOUS FORMER À LA  
SÉCURITÉ AU TRAVAIL !



Avis clients  
4,9/5



Formation en intra-entreprise  
(dans vos locaux, dates à votre convenance)

## ORGANISATION DE LA FORMATION

### DURÉE

7 heures (1 jour)

### PRÉ-REQUIS

Savoir lire et écrire français

### CAPACITÉ D'ACCUEIL

Entre 2 et 10 apprenants

### RECYCLAGE

1 jour tous les 5 ans

### RÉSULTATS ATTENDUS À L'ISSUE DE LA FORMATION

En fin de formation, chaque apprenant reçoit son Attestation Individuelle de Formation. En cas de réussite aux évaluations théoriques et pratiques, l'employeur reçoit une attestation de compétences ou une attestation d'échec

### DÉTAILS SUR LA NORME

Article 22 de l'arrêté du 15 février 2012

## BUT DE LA FORMATION

Cette formation a pour but d'acquérir des connaissances sur la réglementation concernant les travaux à proximité des réseaux, de comprendre les informations du Guide technique, et d'être en mesure de reconnaître les risques professionnels afin de pouvoir adapter ses méthodes de travail en conséquence.

**La formation AIPR vise à vous donner les outils nécessaires pour réussir l'examen de l'AIPR et obtenir l'attestation de compétence pour travailler près des réseaux selon les normes DT-DICT établies par l'arrêté du 22/12/2015.**

## PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES

**Opérateur** : Exécutant de travaux à proximité de réseaux enterrés ou aériens (conducteur d'engins dans les travaux publics, conducteur de nacelles élévatrices, grue, pompe à béton...).

**Encadrant** : Personne assurant l'encadrement des travaux à proximité de réseaux enterrés ou aériens (chef d'équipe, chef de chantier...).

**Concepteur** : Personne assurant l'encadrement sous la direction du responsable de projet (conducteur de travaux, chargé d'études, personnel de bureaux de maîtrise d'œuvre, personnel réalisant la détection et le géoréférencement de réseaux...).

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier le rôle du Maître d'ouvrage.
- Produire et exiger les documents selon les situations.
- Signaler les problématiques rencontrées. Estimer les risques encourus.
- Déterminer le recours aux opérations de localisation.
- Acquérir ou mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT et le Guide Technique.
- Comprendre les enjeux liés au contrôle des compétences (examen AIPR) par rapport aux obligations réglementaires.
- Réaliser le QCM Permettant la délivrance de l'Attestation de compétences.



### RESSOURCES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Supports de formation projetés, étude de cas concrets, quiz en salle, mise à disposition de supports pédagogiques



### MODALITÉ D'OBTENTION

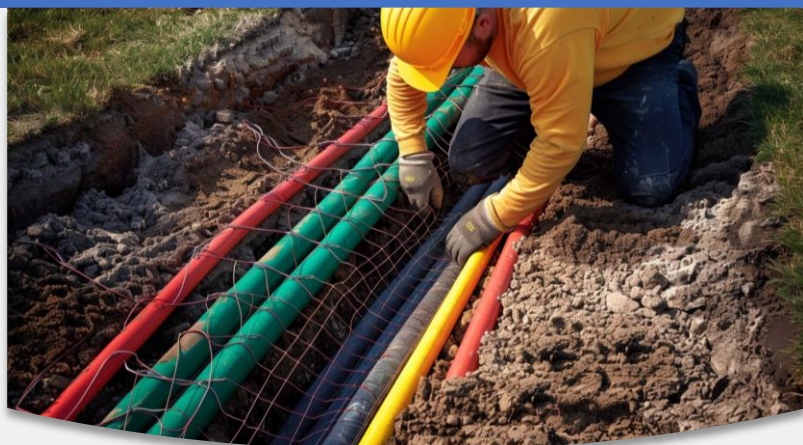
Réussite aux évaluations théoriques selon l'arrêté du 15 février 2012



### ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Formateurs expérimentés et spécialisés en Formation AIPR

# PROGRAMME DE LA FORMATION



## PARTIE THÉORIQUE 60%



### Rappel de la réglementation

- Code du travail
- Code de l'environnement
- Les décrets
- Les guides techniques et fascicules

### Contexte de la réforme et de l'AIPR

- Cas d'accident
- Rôles et missions et responsabilités des différents acteurs
- Le guichet unique

### Procédures administratives

- Les acteurs, qui fait quoi ?
- DT et DICT
- Compte rendu de marquage
- Constats contradictoires et d'arrêt
- Avis de travaux urgent
- Exercice de mise en application sur le guichet unique

### Les typologies de réseaux et les risques en cas d'endommagement

- Caractéristiques des réseaux
- Moyens d'identification d'un réseau (grillage avertisseur, affleurant)
- Classes de précision
- Rappel des règles de cartographie, topographie (échelles, altimétrie, planimétrie...)
- Repérage et Précision de localisation
- Règles de marquage – piquetage

### Règles de l'art lors des travaux à proximité des réseaux

- Terrassement avec engins
- Terrassement manuel ou mécanique avec des outils de chantier
- Travaux sans tranchée
- Règles de précaution

### Passage de l'examen QCM AIPR

- Opérateur
- Encadrant
- Concepteur

## PARTIE PRATIQUE 40%



### Visite des installations (si formations dans vos locaux)

- Reconnaissance sur le terrain
- Identification des mesures de prévention applicables

### Exercices pratiques réalisés durant la formation

- Rédaction de DT – DICT
- Lecture de plans
- Repérage de réseaux
- Marquage/ Piquetage

### Travaux en groupes

- Cas particulier des travaux urgents « ATU »
- Application du « guide technique »
- En cas de dommage, d'arrêt de chantier...



**Avis clients**  
**4,9/5**

**HABEL**  
**FORMATION**